

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Date de la convocation : vingt-huit août 2021

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe SIMARD, Jessy VERESSE, Raymond BLANCHETON, Laure CORGNE, BERTHIER-SOLIS Valérie, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU.

Absents excusés :

Christelle DUBLANCHE, procuration Jany-Claude SOLIS

Christophe MATTANA, procuration Lydie MANUS

Sabrina BOST, procuration Gérard GASNIER

Absente :

Isabelle TARNAUD

Secrétaire de séance : Lydie MANUS

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	18
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

Subvention à l'association Aide aux Seniors

Par courrier du 29 juin 2021, l'association Aide aux Seniors a formulé une demande de subvention pour un montant de 1 925 €.

Lors du vote du budget primitif, un montant prévisionnel de 1 900 € a été voté pour cette association. Ainsi, conformément aux critères permettant d'établir le montant de cette aide (1.10 € par habitant/population base D.G.F.) il convient d'attribuer une somme supplémentaire de 25 € à l'association. Madame le Maire propose d'allouer la somme totale de 1 925 € à l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer une somme supplémentaire de 25€ à l'association « Aide aux seniors » afin de lui allouer la somme totale de 1925 €,
- dit que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont inscrits au BP 2021.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 3 septembre 2021

Madame Le Maire,



Jany-Claude SOLIS

